Nos devoirs envers le Qour'aane

En quittant ce monde, le Prophète (sallallâhou alayhi wa sallam) nous a légué un héritage considérable. Un des éléments les plus important qu'il nous a laissé, et sur lequel portait par ailleurs ses dernières recommandations à sa Communauté, est bien sûr le Livre d'Allah qui lui a été révélé, le Qour'aane. C'est pourquoi, il nous incombe à tous, en tant que musulman, de connaître nos devoirs envers ce Livre Sacré. C'est ce que je vous propose au travers de ces quelques lignes.

Pour simplifier, on pourrait dire que chaque musulman a trois devoirs fondamentaux envers le Qour'aane:

1. Lire le Qour'aane.
2. Comprendre le Qour'aane.
3. Agir en conformité avec les enseignements du Qour'aane.

1°) Le premier devoir du musulman consiste donc à lire le Qour'aane. Plus qu'un simple devoir religieux, c'est une obligation morale pour chacun de le faire. Il ne peut y avoir pour le croyant de meilleure lecture que celle du Qour'aane, car sa conviction est que ce Texte est un Texte Sacré, qu'il est la Parole incréé de Dieu qu'Il a révélé à Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam).

Le Prophète (sallallâhou alayhi wa sallam) a dit :

« Lisez le Qour'aane car il viendra le Jour Final comme intercesseur en faveur de ceux qui le lisaient. »

La récitation du Saint Qour'aane est par ailleurs un acte très apprécié et largement récompensé par Allah. Le Prophète (sallallâhou alayhi wa sallam) dit dans un Hadith :

« ***Le meilleur acte d'adoration de ma communauté*** *(après les actes obligatoires)* ***est la récitation du Qour'aane.***«

Le Prophète (sallallâhou alayhi wa sallam) dit dans un autre Hadith: « *Celui qui lit une lettre du Qour'aane obtient une récompense... et la récompense est multipliée par*

dix. Je ne dis pas que « Alif Lâm Mîm » est une lettre, mais Alif est une lettre, Lam est une autre lettre et Mîm en est une troisième. » (Ce qui signifie que pour ce seul mot récité, on peut obtenir un minimum de 30 récompenses.)

Vous conviendrez cependant aussi que la lecture du Qour'aane ne s'improvise pas. Comme toute chose, cela s'apprend ; plus particulièrement pour nous musulmans de la Réunion. En sus du fait que l'arabe, langue dans laquelle le Qour'aane a été révélé, n'est pas notre langue maternelle, sa richesse extraordinaire est un autre facteur qui nous impose une certaine formation en la matière. Il suffit souvent qu'une seule lettre soit mal prononcée pour que le sens du mot change. C'est pourquoi, il est obligatoire d'apprendre à bien prononcer les différentes lettres du Qour'aane, mais aussi d'apprendre certaines règles essentielles concernant sa récitation; les savants musulmans désignent la science qui étudie ces différentes règles par la science du « Tadjwîd ».

2°) Venons-en maintenant à notre second devoir qui est d'essayer de comprendre le Qour'aane. Ce Livre Sacré a été révélé en tant que Message Ultime de Dieu à l'attention des hommes. C'est pour cette raison que chaque musulman doit chercher à savoir le message que le Qour'aane est venu lui apporter. Nous avons pour cela à notre disposition les Hadiths du Prophète (sallallâhou alayhi wa sallam), qui confirment, expliquent ou complètent le sens des versets coraniques. (Hazrat Aïcha R.A. ne disait-elle pas que le Prophète (sallallâhou alayhi wa sallam) était une manifestation vivante du Qour'aane ?)

Le Livre d'Allah n'est pas seulement un recueil d'interdictions ou de permissions. Il renferme aussi des récits des peuples précédents, du sort qui leur a été réservé, des récits des prophètes. On trouve encore dans le Qour'aane des conseils, des recommandations et des paraboles. Allah s'adresse ainsi aux hommes de différentes façons, mais dans un but unique : les guider vers le droit chemin, celui du succès éternel. S'Il rappelle dans le Qour'aane le châtiment qui s'est abattu sur les peuples précédents (comme les peuples de 'Ad, Thamoud ou Lout) , c'est pour nous mettre en garde d'agir comme ils l'ont fait.

S'Il nous parle du caractère éphémère des plantes et des cultures (« Et propose-leur l'exemple de la vie ici-bas. Elle est semblable à une eau que Nous faisons descendre du ciel; la végétation de la terre se mélange à elle. Puis elle redevient de l'herbe desséchée que le vent disperse. Allah est certes Puissant en toute chose! » (V45 / S18)) c'est pour que nous en fassions le rapprochement avec notre propre existence, qui arrivera aussi, très rapidement, à son terme fixé. N'oublions pas non plus que le Qour'aane est la source religieuse la plus importante de l'Islam. Il contient l'essentiel de nos croyances, mais aussi les principes fondamentaux concernant nos pratiques rituelles, d'où l'importance pour nous de bien connaître et comprendre le Qour'aane.

3°) Notre troisième devoir envers notre Livre Sacré est d'agir en conformité avec

ses préceptes. C'est de loin notre devoir le plus important envers le Qour'aane. En réalité la pratique du Qour'aane ne peut être dissociée de sa compréhension. La science et la connaissance seules ne suffisent pas. Elles ne sont valorisées aux yeux d'Allah que par la pratique. Je ne citerai qu'un exemple pour illustrer ce devoir.

Nous savons que le Qour'aane interdit strictement toute forme de transaction à intérêt. Allah dit :

« Ô les croyants! Craignez Allah ; et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants. Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part d'Allah et de Son messager… »

(Verset 278-279 / Sourate 2)

Après avoir pris connaissance de ce verset, le devoir de chaque musulman consiste à faire tout ce qui lui est possible pour purifier ses finances personnelles ou les finances de son entreprise de ce poison destructeur. Il existe dans l'Islam un certain nombre d'alternatives économiques licites pour éviter les pratiques usuraires.

La voie à suivre pour le musulman par rapport à cette injonction coranique, est de s'efforcer de créer un cadre et un environnement dans lesquels il lui sera possible d'adopter ces préceptes de l'Islam, de les mettre en application, et ainsi de s'abstenir de transgresser l'interdit du Qour'aane. Bien sûr, une telle démarche n'est pas facile, et elle ne peut être le fruit que d'une volonté réelle et d'énormes efforts conjugués de la part de tous les musulmans ; mais cette démarche devient indispensable à partir du moment où on a foi sur le Qour'aane. Il en va de même pour toutes les obligations ou les interdictions du Livre d'Allah.

Voici donc nos trois principales obligations envers le Saint-Qour'aane. Ce n'est qu'à partir du moment où nous nous en acquitterons que nous pourrons dire que nous avons reconnu à la Parole d'Allah sa juste valeur.

Et Allah Seul détient la Vérité !

http://muslimfr.com/nos-devoirs-envers-le-qouraane/